

Vos questions / nos réponses

Consommation cannabis et grossesse

Par [Profil supprimé](#) Postée le 30/12/2020 16:43

Bonjour, Je sais que je suis enceinte de presque 6 semaines. Je l'ai su au bout de trois semaines et je consommais alors clopes (5-7/jour) et joints (4-5/jours) Depuis que je le sais j'ai réduit ma consommation de joints à 3-4/jours et stoppé la cigarette avec facilité. J'ai peur des risques encourus et je souhaite arrêté définitivement mais je n'y parviens pas d'un seul coup.. Avez vous vécu ça ou connu quelqu'un qui l'a vécu ? Je souhaite faire en sorte de ne plus fumer au 10 janvier maximum mais je me demande quels sont les réels risques pour le bébé sur les 8 premières semaines de grossesse ? Je vous remercie

Mise en ligne le 05/01/2021

Bonjour,

Vous êtes enceinte de presque 6 semaines et vous souhaitez arrêter de consommer du cannabis. Dans cette optique vous avez réduit votre consommation et votre objectif est d'arrêter au 10 janvier prochain. Vous vous interrogez à propos des risques encourus.

Nous entendons la difficulté que vous rencontrez à arrêter d'un seul coup votre consommation et nous saluons les actions que vous avez déjà entreprises à savoir, l'arrêt complet de la cigarette et la réduction de votre consommation.

Si la consommation de cannabis est déconseillée durant la grossesse, les études récentes ne montrent pas de risques reconnus de malformation pour le foetus ni d'accouchement avant terme. Vous trouverez en fin de réponse un article issu de notre site internet intitulé "les effets du cannabis sur la grossesse" qui vous donnera plus d'informations.

Nous vous encourageons à ne pas culpabiliser et à chercher du soutien et un appui médical pour traverser cette période le mieux possible.

La problématique de la consommation de produits durant la grossesse est bien connue et accompagnée par des professionnels spécialisés en addictologie (médecins, infirmiers, psychologues...) qui exercent dans des CSAPA (centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie). Certaines structures sont

dotées de professionnels spécifiquement formés sur les questions de consommations et grossesse qui savent être à l'écoute des difficultés, sans jugement aucun. L'accueil y est gratuit. Il est important que vous mentionniez votre grossesse à la prise de rendez-vous car les femmes enceintes sont prioritaires.

Nous disposons d'une base de données nationale, sans indication de votre ville de résidence, nous ne sommes pas en mesure de vous fournir des coordonnées précises. Nous vous joignons un lien vers un article de notre site internet ci-dessous intitulé "drogues et grossesse" dans lequel vous trouverez un moteur de recherche vous permettant d'accéder à des structures spécialisées en y entrant simplement votre ville ou votre département.

Cependant, si vous souhaitez être aidée dans cette orientation ou encore évoquer la question sous forme d'un échange anonyme, vous pouvez également nous contacter tous les jours au 0800 23 13 13 de 8h à 2h (appel gratuit) ou par chat de 8h à minuit via notre site.

Avec tous nos encouragements,

Bien cordialement,

En savoir plus :

- [Les effets du cannabis sur la grossesse](#)
- [drogues et grossesse](#)